

COMMUNE DE SCHAERBEEK
Madame Ch. SMEYSTERS
Echevine de l'Urbanisme
et de l'Environnement
Place Colignon
1030 BRUXELLES

V/Réf : B/154/233-235/FD/MC
N/Réf. : AVL/ah/SBK-2.167/s378
Annexe : 1 dossier avec 3 plans

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

Objet : SCHAARBEEK. Rue Josaphat, 233-235. Demande de permis d'urbanisme en vue de la mise en conformité des lieux.

En réponse à votre courrier du 30 septembre sous référence, réceptionné le 3 octobre 2005, nous avons l'honneur à votre connaissance qu'en sa séance du 19 octobre 2005 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable.

La CRMS souscrit entièrement aux exigences de la Commune portant sur la remise en état des deux premiers niveaux du bien susmentionné (espaces commerciaux, rétablissement des terrasses en façade arrière, enlèvement de l'excroissance réalisée en infraction). Le programme et le dispositif en plan du bien sont caractéristiques des maisons de rapport du tournant du XIXe siècle, et l'immeuble fait partie d'un ensemble de trois constructions similaires. Il y a donc lieu de rétablir la lisibilité des façades arrières et des terrasses en particulier, d'autant qu'elles donnent sur le complexe scolaire de la Ruche, classé comme monument, et qu'elles sont comprises dans sa zone de protection.

En conséquence, la CRMS approuve le projet. Elle demande néanmoins d'être attentif au problème du ragréage de la façade arrière et de son traitement après sa remise en état.

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. / D.U.